



ECHE Sélection 2015
Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
E- formulaire de candidature
Appel à propositions EACEA/15/2014

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2015
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	22/05/2014 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	EN

269914-EPP-1-2015-1-FR-EPPKA3-ECHE

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu)

* *<u>OJ</u>EU L 347/50 of 20-12-2013*

A.1. Profil de l'établissement

PIC	941824411
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	Lycée Le Corbusier
Traduction de cette dénomination en anglais	Lycee Le Corbusier
Acronyme	LPO
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2015
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	15 rue Lixenbuhl
Pays	France
Région	ALSACE
Code postal	67404
Ville	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Site Internet	ce.0672198A@ac-strasbourg.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	M.
Genre	Masculin
Prénom	PASCAL
Nom de famille	FREUND
Fonction	PROVISEUR
Courriel	PASCAL.FREUND@AC-STRASBOURG.FR
Téléphone (code pays inclus)	03 88 66 87 66
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	15 rue Lixenbuhl
Pays	FR, France
Code postal	67404
Ville	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

A.3. Coordinateur

Civilité	MME
Genre	Féminin
Prénom	CÉCILE

Nom de famille	COUASNON
Département	ANGLAIS
Fonction	PROFESSEUR
Courriel	CECILE.COUASNON@AC-STRASBOURG.FR
Site internet	WWW.LYCEELECORBUSIER.FR
Téléphone (code pays inclus)	0033678231932
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	15 rue Lixenbuhl
Pays	FR, France
Code postal	67404
Ville	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2013- 2014:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	450.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	50.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)

Enseignants:	81.0
Administratifs:	11.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	10.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	1.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2013-2014)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays partenaires	3.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays du Programme	14.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays partenaires	3.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays partenaires	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme	0.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire

0.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2013-2014)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme

0.0

COOPERATION

Accords valides en 2013/2014 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:

6.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:

0.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays partenaires:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2013-2014) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :

0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2013/2014 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

0.0

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

0.0

C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Pouvez-vous fournir une description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel en charge des décisions administratives et académiques.

Décrivez aussi les méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

Notre cellule chargée des projets internationaux comprend 2 professeurs (Mmes Meny et Couasnon) dont le coordonnateur (Mme Couasnon), un chef de travaux (M. Menault), une assistante chef de travaux (Mme Berauer), deux personnels de direction (Mme Gangloff et M. Freund) et un personnel cadre A d'intendance (M. Lepezel), chargé du suivi financier. Les professeurs et la direction sont plus précisément chargés de la prospection, des contacts et de la question de l'opportunité des partenariats. La partie administrative relève de la direction et le suivi financier est assuré par M. Lepezel. La cellule se réunit en fonction des besoins, à l'initiative du coordonnateur. L'instruction du dossier de mobilité (trouver un stage, un partenaire) est confiée au coordonnateur. Les aspects administratifs et la finalisation de la mobilité sont confiés à Mme Berauer. Une page web diffuse les informations utiles pour l'organisation des mobilités. Adresse : <http://www.lyceeecorbusier.com/international>

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits (par ex: nombre de crédits alloués en moyenne par votre programme) et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

Pour chaque année de BTS, l'établissement peut accorder sur demande la reconnaissance de 60 crédits ECTS (certificat délivré par la direction). Le diplôme du BTS permet donc de valider 120 crédits. Notre établissement est en cours de négociation avec l'université de Strasbourg pour conventionner afin de permettre d'élaborer des passerelles avec la structure LMD.
Par ailleurs deux de nos BTS offrent déjà une équivalence ECTS par module (un 3ème en cours) ce qui permettra de valoriser la mobilité par des ECTS, selon des modalités négociées avec nos partenaires étrangers (une mobilité de 3 mois = 30 crédits). Nous songeons par ailleurs à valoriser tous types d'activités à l'international (Workshop, échanges virtuels etc...) par la validation de tout ou partie de certains modules (reste à définir). Une commission ad hoc sera chargée de la mise en œuvre de cette validation. <http://www.lyceeecorbusier.com/international>

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

www.lyceelecorbusier.com/international

Tous les cours enseignés au lycée sont décrits sur notre page web, par l'intermédiaire d'un lien vers les différents référentiels de formation (site officiel du ministère). Pour les deux BTS modularisés, sont indiqués également les crédits ECTS correspondants à chaque module. Les cours sont actuellement dispensés en français (hors cours de langues vivantes).

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. Expliquez aussi comment et par qui ces accords sont gérés. (maximum 1000 caractères)

Le critère principal de sélection de partenaires est la congruence entre les offres respectives de formation (architecture, construction, Design). Lors d'une première rencontre, nous échangeons sur les structures opérationnelles Erasmus de chacun, les contenus et pratiques pédagogiques respectives, les modalités de stage et d'accueil, les modalités légales et administratives, les partenariats de chaque établissement, les modalités d'attribution éventuelle de crédits ECTS, Europass etc..., les exigences linguistiques, les complémentarités possibles, le suivi à travers le portfolio Erasmus, les modalités possibles d'échanges virtuels préalables. Ces points font l'objet d'une check-list abordée systématiquement pour qu'un accord puisse se traduire très rapidement par des clauses conventionnelles dans la langue de chaque partenaire, insérées dans une convention. Pour notre établissement, la convention sera signée par le proviseur après accord du Conseil d'Administration.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

1. diagnostiquer les compétences linguistiques de l'étudiant (CECRL) avec remédiation
 2. Augmenter les compétences linguistiques
 - Cours de soutien en interne (GB, D ou E)
 - Cours à l'UPE
 - autoformation sur logiciel en libre accès
 - Cours techniques en LV
 3. Proposer une formation à des diplômes de langue (TOEIC ou Deutch Certifikat...) avec inscription groupée aux examens
 4. Préparer la mobilité : solliciter les assistants de LV ou Erasmus pour :
 - Aider à rédiger un CV
 - Préparer un entretien d'embauche en LV
 5. Valoriser les rendus en plusieurs langues : développer le multi-linguisme dans les enseignements professionnels
 - Constituer un book de réalisation en LV
- <http://www.lyceeecorbusier.com/international>

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien (ex: mentorat par les pairs, intégration sociale des étudiants dans l'établissement et avec les étudiants et les personnels locaux, l'information sur l'intendance, les assurances, etc.) pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

Nous proposons :

- une semaine d'accueil, d'observation et de bain linguistique pour tous les étudiants dans l'établissement,
- l'accompagnement des étudiants dans la 1ère rencontre avec le maître de stage,
- le suivi de l'étudiant par skype par le professeur référent,
- la mobilité éventuelle d'un enseignant pour suivi sur place.

Pour les entrants :

- hébergement possible en internat, familles/aide au logement
- carnet d'accueil
- professeur référent
- mise en contact avec Erasmus Student Network Strasbourg
- ateliers et cours lors de la première semaine pour permettre à l'étudiant étranger de rencontrer nos étudiants français et d'acquérir le vocabulaire spécifique.
- approfondissement linguistique en autoformation

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

- Ateliers et cours lors de la première semaine pour permettre à l'étudiant étranger de rencontrer un groupe d'étudiants français et d'acquérir le vocabulaire spécifique.
- approfondissement linguistique en autoformation sur logiciels (FLE)
- Le professeur référent du lycée accueillant prépare la première rencontre avec le maître de stage en entreprise et éventuellement accompagne la pré-visite pour assurer le lien.
<http://www.lyceelecorbusier.com/international>

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. (max. 750 caractères)

Pouvez-vous décrire les étapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Les mobilités font l'objet d'un cahier des charges connu de l'étudiant avant son départ. Il prévoit selon les cas (mobilités d'études ou de stage):

- le détail des formations à suivre (modules, cours, emploi du temps...)
- un certificat d'assiduité aux activités prévues ou au stage
- la rédaction d'un journal de bord (ou un rapport de stage) sur le portfolio
- un bilan de la mobilité destiné à être diffusé (avec photos ...)

Ces points font l'objet d'une check-list vérifiée au retour par le professeur référent qui les valide avant transmission au conseil de classe. Le chef d'établissement attribue les crédits ECTS sur proposition du conseil de classe

<http://www.lyceelecorbusier.com/international>

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

Les mobilités du personnel sont considérées a priori et sans justificatif particulier comme du temps de travail effectif, sources de développement personnel, d'ouverture vers de nouvelles pratiques et de rayonnement pour l'établissement. Elles ne donnent donc pas lieu à une demande de rattrapage des cours par l'institution. Par ailleurs, elle peuvent être prises en compte dans l'évaluation administrative des personnels ou dans les divers actes de promotion, figurer dans le CV iprof (pour les enseignants). Le projet d'établissement décrit et valorise les actions menées dans ce domaine. Certaines actions sont médiatisées dans la presse régionale. Le projet Erasmus + est un critère déterminant dans le renouvellement du label lycée des Métiers

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

Des workshops internationaux permettent de comparer les méthodes pédagogiques et de mettre en pratique nos approches dans une démarche commune : workshop en 2013-14 avec l'Institut Technologique d'Arts et de Design de Suzhou (<http://workshopchou.tumblr.com/>), deux workshops en préparation pour l'année 2014-2015, l'un avec l'Institut Technologique d'Arts et de Design de Suzhou, l'Académie des Beaux Arts de Cracovie et notre lycée, l'autre avec l'Ecole polytechnique de Cracovie. Ces projets font l'objet d'une promotion à la fois interne (site web, blog, évènement festif) et externe (diffusion dans les médias). Ils sont évalués dans les cursus étudiants et dans les carrières des enseignants. Plaque commémorative pour chaque projet.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Cadre général:

Le lycée/CFA Le Corbusier accueille des apprenants de statuts divers, en formation à plein temps et en formation continue ou en alternance. Nous préparons à différents cursus dans les voies générale et technologique, la voie professionnelle jusqu'au post-bac (BAC + 4). Tous nos étudiants sont éligibles aux contenus du projet proposé ici, sur base d'un dépôt de candidature évaluée selon différents critères dont la lettre de motivation, le projet professionnel et les compétences linguistiques. Notre objectif général est de développer l'attractivité de notre offre de formation internationale afin de préparer des citoyens européens sensibles aux différences culturelles et prêts à se présenter sur un marché de l'emploi largement ouvert sur le monde.

Objectifs généraux:

De 2007 à 2012, le lycée bénéficiait d'un accord ERASMUS pour 5 mobilités, largement utilisé pour des mobilités de stages étudiants et de personnel. Sur 2013-2014, 17 étudiants ont effectué une mobilité vers des pays partenaires (UE + Chine). Notre établissement souhaite intensifier son ouverture à l'international en multipliant les actions de coopération et les mobilités (apprenants et personnel) et ainsi favoriser les échanges culturels et professionnels avec des institutions partenaires et développer une citoyenneté européenne. Notre objectif est d'amener nos apprenants et notre personnel à se déplacer dans les pays partenaires et à percevoir le marché global de l'emploi, ainsi qu'à développer leurs compétences linguistiques et professionnelles. Cela permettra d'augmenter l'employabilité et de développer l'engagement citoyen. Cette volonté clairement exprimée dans le nouveau projet d'établissement se décline sur l'ensemble de la formation proposée au sein du lycée et vise à instaurer une ouverture à l'international opérationnelle à travers des échanges dès la classe de seconde et jusqu'au diplôme du bac, de même que dans le cadre de la formation professionnelle. Nous comptons ainsi susciter l'envie des apprenants pour une ouverture internationale, lever les freins éventuels à la mobilité et de fait préparer ces futurs étudiants aux différentes mobilités.

Choix des partenaires et situation actuelle:

Notre vocation est donc de préparer de futurs professionnels au marché du travail européen et international dans les domaines du bâtiment ou des arts appliqués (Bac+2 et 4). Le choix de nos partenaires prend en compte la congruence et la complémentarité de nos offres de formation, mais également se développe autour de liens humains forts et installés afin d'assurer la longévité des partenariats.

Le personnel sera également très fortement impliqué dans ces mobilités afin d'augmenter sa perception du développement international et de l'utilité d'une formation plurinationale.

Le positionnement du lycée dans le futur campus des métiers qui répond à un appel à projet ministériel en cours (le 1er en Alsace), nous permettra de développer et de mutualiser les moyens des différents établissements et de leurs partenaires respectifs dans le cadre de cette charte ERASMUS.

Pour ce qui concerne les pays du Programme, nous développons actuellement des partenariats avec l'Académie des Beaux Arts de Cracovie - université de 'interior design', et l'Ecole Polytechnique de Cracovie (PL), l'Ecole d'Art de Chesterfield (UK) et la Burg Giebichenstein Kunsthochschule de Halle (D). L'objectif est d'échanger nos carnets d'adresses afin de pouvoir proposer des stages à l'étranger aux étudiants des quatre écoles actuellement partenaires, mais également d'observer et comparer les modalités d'études afin de déboucher sur l'octroi automatique de crédits ECTS. Des mobilités d'enseignants ont déjà été menées entre la Pologne l'Angleterre et la France afin de préparer et développer les partenariats dès l'année prochaine.

Pour ce qui concerne les pays partenaires, nous devons également mentionner le partenariat que nous avons avec l'Institut Technologique d'Arts et de Design de Suzhou en Chine. Il a déjà donné lieu à des mobilités d'étudiants et des mobilités d'enseignants ainsi qu'à un workshop international (<http://workshopchou.tumblr.com/>)

Objectifs de développement:

Compte tenu du bassin de l'emploi et du positionnement frontalier de notre établissement, nous souhaitons en particulier développer et intensifier nos partenariats avec l'Allemagne et l'Europe du Nord.

De plus, dans le cadre du campus des métiers actuellement en cours d'élaboration, le lycée souhaite répondre à la demande de l'IUT Robert Schuman d'ILLKIRCH (membre du futur campus des métiers) pour les étudiants qui désirent intégrer la formation tri-nationale en génie civil (Suisse, Allemagne et France).

De fait, notre formation actuelle privilégie l'enseignement des deux langues vivantes (contre une seule obligatoire dans le cadre de référence légal pour les BTS) afin de développer les compétences linguistiques de nos apprenants en anglais et en allemand

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer (max. 2000 caractères).

Langue originale [FR]

Notre stratégie prend en compte l'ensemble de notre formation dès la 2nde pour accompagner ces futurs étudiants sur le marché du travail international et développer leurs compétences linguistiques. En post-Bac (BTS, DSAA) nous proposons notamment deux Langues vivantes et incitons nos étudiants à conserver l'allemand compte tenu de notre position géographique et de nos relations avec l'IUT R. Schuman qui propose une licence trinationale.

Afin de développer l'employabilité de nos apprenants tous engagés dans une voie technologique, nous les plaçons dans des situations professionnelles tout au long de leur formation (pédagogie par projets aussi en LV, périodes de stage obligatoires à développer encore dans nos pays partenaires, ateliers plurinationaux).

En outre nous entretenons des contacts privilégiés avec les institutions professionnelles (Fédération du bâtiment FFB, Fédération des travaux publics), ce qui permet de suivre les exigences du marché, et d'ouvrir des possibilités de stages entrants et sortants. De même nous nous appuyons sur les contacts de nos partenaires avec les professionnels.

Figureront sur notre site internet la liste des établissements partenaires nationaux et internationaux, nos partenaires institutionnels et professionnels, les contenus de nos formations et leur équivalent ECTS, nos programmes Erasmus+, le bilan de nos mobilités, les liens vers les blogs de nos ateliers trans-nationaux et vers tout document de type power-point, blog ou autre, présentant nos actions.

Nous comptons contrôler le nombre et la qualité des mobilités Erasmus (sélection fondée sur les exigences linguistiques, le projet professionnel et la poursuite d'études) pour créer une émulation. Des certificats multilingues seront édités à destination de futurs employeurs et pour poursuite d'études et nous systématiserons l'utilisation de l'Europass. Le suivi de stage permettra d'échanger les pratiques pédagogiques et de renforcer la longévité de nos partenariats.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'établissement s'engage à :

Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés

- en renforçant les compétences linguistiques en mettant l'apprenant dans des situations de communication professionnelles (cours de LV, cours techniques en LV, ateliers et mobilités);
- en développant chez l'apprenant les qualités d'observation, d'ouverture et d'adaptabilité liées à la prise en charge de tâches professionnelles opérationnelles dans le contexte d'un pays étranger;
- en incitant l'équipe éducative à rencontrer, échanger et innover en favorisant les demandes de mobilité;
- en reconnaissant, grâce à ces projets et au portfolio mis en oeuvre, les compétences dans le champ de l'éducation non formelle, avec en ligne de mire la volonté de limiter les décrochages à tous les niveaux

Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

- en recentrant l'activité langagière autour d'objectifs pertinents de réalisation d'activités professionnelles, en développant le lexique approprié au futur emploi et en valorisant les productions multi-lingues ;
- en favorisant les pratiques pédagogiques trans-nationales/interdisciplinaires entre enseignants pour améliorer la qualité de nos enseignements linguistiques et techniques.
- en s'appuyant sur les compétences et équipements propres à chacun des établissements partenaires pour compléter notre offre de formation (stages enseignants ou apprenants) ;
- en sensibilisant les enseignants à l'enjeu de la pratique en LV, des mobilités Erasmus et des demandes de certification en LV pour augmenter nos capacités à répondre à une demande croissante des apprenants et des professionnels pour une formation ouverte sur l'international.

Ces projets constituent donc de fait une forme de veille technologique tout à fait intéressante.

Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche...

En développant la connaissance que nos apprenant peuvent avoir des parcours universitaires et des universités, en France et à l'étranger, nous escomptons susciter l'intérêt, la curiosité et peut-être déclencher des vocations. Le développement du campus des métiers, qui fait le lien entre le lycée le Corbusier, l'IUT Robert Schumann, l'INSA et l'ENSAS, permettra d'établir des connexions dans les parcours de formation, les possibilités de recherche en mutualisant compétences et équipements.

L'installation prévue dans notre établissement d'une matériauthèque, d'un Fablab et de maquettes à l'échelle 1 permettra aux étudiants et aux enseignants chercheurs, français et étrangers, d'observer les technologies mises en oeuvre dans le bâtiment, en synergie avec les membres du campus et les partenaires internationaux. A ce titre, le pôle de compétitivité Energivie et les pôles de recherche, partenaires du campus, sont des atouts indéniables pour promouvoir les démarches innovantes dans le domaine de l'éco-construction et de l'efficacité énergétique (thématique du campus).

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Strasbourg

Nom: FREUND Pascal

Date (jj/mm/aaaa): 21/05/2014

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement